



Extrait du Guide de l'épargne et des placements

<https://www.francetransactions.com/assurance-vie/BNP-Paribas-Multiplacements-2.html>

Versement minimum à l'entrée : 50 Euros

BNP Paribas (Multiplacements 2)

- Assurance-vie -



Date de mise en ligne : jeudi 4 février 2016

Description :

Contrat d'assurance-vie Multiplacements 2, assuré par CARDIF ASSURANCE VIE, distribué par BNP PARIBAS CARDIF. Rendement publié du fonds en euros en 2017 de 1.700%, soit 1.437% net des prélèvements sociaux et des frais de gestion.

Copyright © Guide de l'épargne et des placements - Tous droits réservés

assurance-vie multisupports

BNP PARIBAS : Multiplacements 2, des frais en moins, mais des efforts restent à faire !

Multiplacements 2 est un contrat de BNP Paribas et Cardif.

Les bons points :

- pas de frais de dossier,
- pas de frais de sortie.

Les mauvais points, à négocier :

- Les frais de gestion, sont de 0,70% sur les fonds euros et 0,96% sur les unités de compte. Des chiffres qui restent dans la moyenne des contrats d'assurance-vie. Cependant, ce sont des frais maximum et donc négociables auprès de l'assureur.
- Les frais sur versements. Avec un maximum de plus de 4%, la BNP pourrait faire des efforts. Du reste, selon les versements effectués, nul doute qu'une remise pourra être consentie.

La concurrence des contrats d'assurance-vie en ligne, sans frais sur les versements est rude. Mais, le conseil a un prix... vaut-il 4% de vos versements ? A vous de voir.

BNP PARIBAS : Multiplacements 2, tous les avantages d'une assurance-vie multisupport

- Le choix entre des versements libres et/ou réguliers.
- La possibilité de racheter à tout moment tout ou partie du capital placé.
- Besoin ponctuel d'argent ? Obtenez facilement une avance tout en conservant les avantages de votre adhésion.
- Le multisupport Multiplacements 2 offre aux amoureux du risque comme aux moins risquophiles la possibilité de répartir leur épargne entre unités de compte et/ou fonds en euros.

BNP PARIBAS : Multiplacements 2, trois modes de gestion pour constituer un capital 100% VOUS !

Multiplacements 2 propose, selon votre profil d'investissement :

- la Gestion Profilée : c'est à VOUS de choisir , au sein de la gamme Profiléa le fonds qui VOUS correspond le mieux,
- la Gestion à l'horizon : plus la date de sortie du contrat s'approche, plus l'épargne est sécurisée.

- et enfin la Gestion Libre : avec l'aide des gestionnaires du groupe BNP Paribas, VOUS conduisez les rennes. Et c'est parti : quelques actifs parmi la sélection d'OPCVM de la gamme BNP Paribas, quelques actifs dans le fonds euros et hop un taux de rendement minimum garanti auquel s'ajoute une participation aux bénéfices d'au moins 90% du solde du compte financier.

► Placer dans l'immobilier sur ce contrat, c'est possible !

Noms OPC I	Nature OPC I	Gestionnaire OPC I	Derniers rendements publiés(Année)	Frais de souscription(*) via le contrat Multiplacements 2
BNP PARIBAS DIVERSIPIERRE	OPC I A CAPITAL VARIABLE(CLASSIQUE DIVERSIFIEE)	BNP PARIBAS REIM	6.74 %(2017)	2.95 %

(*): Frais de souscription calculés sur la base de la différence entre le prix de souscription et le prix de retrait d'une part de l'OPC I. Informations fournies à titre indicatif uniquement.

BNP PARIBAS Multiplacements 2 : historique du fonds en euros

[fonds euros CARDIF, performances comparées à la moyenne des fonds en euros du marché]

Comparatif des performances passées en taux net de frais de gestion, bruts des prélèvements sociaux. La moyenne générale (en bleu) est celle des fonds euros référencés sur ce site. Ces dernières ne préjugent rien des performances à venir. Données indicatives uniquement.

BNP PARIBAS : Multiplacements 2, des services exclusifs optionnels et gratuits à votre service

- l'Arbitrage progressif Profiléa : le pourcentage souhaité du fonds en euros est arbitré vers une des 4 unités de compte de la gamme Profiléa.
- la Capitalisation Dynamique oriente chaque année intérêts et participation aux bénéfices vers le BNP Paribas Actions Euroland, qui investit dans les titres de grandes sociétés de la Zone Euro présentant les meilleures perspectives de rendement à moyen terme.
- l'Arbitrage progressif : la totalité du fonds euros est arbitrée mensuellement vers le bouquet choisi (prudent, équilibre, ou dynamique)
- la Répartition constante : la totalité des actifs du contrat c'est-à-dire fonds euros et unités de compte est arbitrée vers l'un de ces trois bouquets également une fois par trimestre de manière automatique.

BNP PARIBAS : Multiplacements 2 met dans sa boule de cristal...

- la garantie décès complémentaire,
- une Protection Placements qui double, en cas de décès accidentel de l'épargnant, le capital placé sur BNP Paribas Multiplacements 2,

BNP PARIBAS Multiplacements : Et une exclusivité du Multiplacements 2

La co-adhésion ! Les deux co-adhérents (plutôt considérés comme un adhérent) ont tous deux la qualité d'assuré et tout doit alors être soumis à la double signature des co-adhérents.

En cas de décès de l'un d'eux, l'intégralité du capital est alors reversée au conjoint survivant.

BNP PARIBAS : Multiplacements 2, inconvénients

- des frais excessifs comme les frais d'arbitrage qui s'élèvent tout de même à 1% du montant arbitré ; les frais de gestion qui, bien que dégressifs en fonction du montant du versement effectué, restent élevés.
- Multiplacements 2 manque peut-être de fonds plus spécialisés à la différence du Multiplacements Privilège, certes plus haut-de-gamme, mais offrant un grand choix de fonds spécialisés.
- Multiplacements 2 offre la possibilité à son souscripteur de transformer son capital en rente viagère, son bénéficiaire est alors assuré de la percevoir toute sa vie quelle qu'en soit sa durée. Mais ce qu'il faut prendre en compte, c'est que ceci entraîne l'aliénation d'une partie de son capital, une partie du capital qu'il ne reverra donc pas pendant un moment.